

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 37 (2000)
Heft: 1416

Artikel: Le cheval de bataille des syndicats
Autor: Savary, Géraldine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1025887>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le cheval de bataille des syndicats

L'UNION SYNDICALE SUISSE (USS) a publié en décembre 1999 un dossier sur la problématique du salaire minimum. Le texte commence par rappeler la Constitution fédérale, acceptée par le peuple en avril 1999: «La Confédération et les cantons s'engagent, en complément de la responsabilité individuelle et de l'initiative privée, à ce que toute personne capable de travailler puisse assurer son entretien par un travail qu'elle exerce dans des conditions équitables» (article 41, al. 1d).

Et pour donner une réalité concrète au principe constitutionnel, l'USS cite l'*Arbeitsgemeinschaft Schweizerische Budgetberatungsstellen* qui présente chaque année différents budgets avec les montants minimums nécessaires pour joindre les deux bouts. Pour une famille avec deux enfants, c'est 4000 francs nets. Pour une personne seule avec un enfant, c'est 2750 francs nets, situation impossible à gérer sans apport extérieur. Cependant, dans certains secteurs professionnels, même ce minimum-là n'est pas respecté. Quelques exemples.

Hôtellerie/restauration. Le secteur suisse de l'hôtellerie et de la restauration compte 30034 entreprises qui emploient 230000 personnes. Bien que le secteur dans son ensemble reste nettement dominé par les petites entreprises, une certaine tendance à la concentration se dessine. En tout, le chiffre d'affaires de l'hôtellerie atteint environ 20 milliards de francs, dont 11,7 milliards pour les restaurants, et 4,83 milliards pour les hôtels. Les cafés n'enregistrent que le 3,4% du chiffre d'affaires de tout le secteur.

Dans ce secteur, les salaires sont traditionnellement très bas, malgré une convention collective qui réglemente les conditions de travail. Entrée en vigueur en 1998, elle fixe un salaire minimum à 2350 francs bruts. 41% des femmes et 23% des hommes gagnent ainsi nettement moins de 3000 francs nets par mois. C'est surtout à partir de 1995 que l'évolution des salaires de l'hôtellerie se détériore. Depuis cette date, le salaire brut mensuel est passé de 3590 à 3173 francs, soit une chute de 11%. Actuellement, presque un tiers des employés de l'hôtellerie gagnent moins de 3000 francs nets en travaillant à plein temps.

Commerce de détail. Les points de vente dans le commerce de détail étaient au nombre d'environ 55000 en 1998. Le nombre total de magasins a accusé une baisse constante au cours de ces dernières décennies, même si la courbe ralentit en 1996.

Parallèlement, le chiffre d'affaires du commerce de détail a progressé. En 1998, il était de 79,9 milliards, contre 78,3 milliards en 1997. Le commerce de détail suisse emploie environ 332000 personnes, dont 64% de femmes. Dans la vente, 44% des salaires versés sont inférieurs à 3000 francs nets par mois.

Agriculture. Les bases légales qui régissent les conditions de travail des salariés agricoles sont des contrats-types de travail cantonaux et les directives de l'Union suisse des paysans définissant les conditions minimales d'engagement. En 1999, le salaire minimum brut par mois s'élève à 2520 francs. Si l'on enlève les déductions pour frais de logement, de nourriture et les charges sociales, on atteint un salaire de 1300 francs par mois. Ce montant est resté stable depuis 1995. Les horaires de travail hebdomadaires varient de 55 à 66 heures.

gs

Ouvriers qualifiés

LE SYNDICAT DE l'industrie et du bâtiment (SIB) et la Société suisse des entrepreneurs (SSE) négocient depuis l'automne le renouvellement des conventions salariales.

A l'ordre du jour l'augmentation des salaires. Le SIB demande 200 francs d'augmentation pour tous, la SSE proposait 60 francs pour tous, plus 30 francs redistribués aux travailleurs méritants.

En décembre 99, les syndicats entrent en matière pour une augmentation de salaire de 100 francs pour tout le monde. La SSE finit par refuser la proposition. Une décision qui ne fait pas l'unanimité au sein des employeurs. Qui craignent, maintenant que le secteur est sorti de la crise, de voir s'en aller les travailleurs qualifiés vers d'autres secteurs mieux rétribués.

Fascination

EST-CE L'AVENTURE entrepreneuriale, le frisson managérial, le franglais branché, l'intelligence émotionnelle à l'œuvre? Il y a de tout cela dans la fascination qu'exercent actuellement dans le monde, et même chez nous, la création d'entreprises et l'innovation. On est bien au-delà de la vogue des *success stories*, très en faveur dans les années glorieuses de la croissance érigée en valeur et finalité suprêmes.

Or donc, voilà qu'avec *Create* «l'esprit d'entreprise souffle sur l'EPFL». Avec une chaire d'entrepreneurship, financée d'abord par un généreux promoteur de l'innovation technico-économique. Et avec une professeure, Jane Royston, qui a vécu l'exemple avant de l'enseigner: fondatrice de Natsoft en 1986, elle a poussé, sans aide au démarrage ni au développement, cette société de consultance jusqu'à cent-dix collaborateurs, avant de la revendre, tout juste dix ans après sa création.

Le 8 février prochain, la professeure Royston – qui met elle-même son propre titre au masculin – donnera sa leçon inaugurale devant plus de sept cents personnes inscrites, qu'il faudra répartir dans différentes salles relayant la bonne parole sur «l'audace, catalyseur de l'entrepreneurship».

Un cours juste pour les happy few

Sans précédent de mémoire de président de l'Ecole polytechnique, l'affluence annoncée témoigne peut-être d'une large et salubre prise de conscience, mais surtout d'une fascination également générale envers l'entrepreneurship; les spécialistes appellent ainsi l'ensemble des connaissances et techniques permettant la mise en œuvre de l'esprit d'entreprise, en particulier dans les secteurs innovateurs, avec tous les risques qu'ils représentent, avec les peurs et les espoirs qu'ils suscitent, avec les coups d'audace et les efforts qu'ils exigent.

Cette affluence contraste aussi avec le nombre de participants au cours, destiné à quarante privilégiés. La compétition est ouverte parmi les «étudiants et membres du corps enseignant des Universités, Ecoles polytechniques et HES suisses». Quant aux séminaires, ils sont pratiquement réservés aux «entrepreneurs actifs» – au nombre de «douze pour assurer une interactivité optimale».

yj